

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	4
- Pédagogie .....	4
- Evaluation au cours de la formation .....	4
- Gestion et contacts .....	4

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Depuis 2012/2013, cette mineure est remplacée par la [Mineure en Antiquité: Égypte, Orient, Grèce, Rome \[30.0\]](#)

**Seuls les étudiants de 3e année de bachelier ayant entamé le programme sont autorisés à le terminer.**



## Informations diverses

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

### GESTION ET CONTACTS

## Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	<b>FIAL</b>	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/fial">https://www.uclouvain.be/fial</a>	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	<a href="#">Philippe Hiligsmann</a> <a href="#">Béregère Bonduelle</a>	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ( <a href="#">ARKE</a> )
	Ecole de philosophie ( <a href="#">EFIL</a> )
	Commission de programme en langues et lettres anciennes ( <a href="#">GLOR</a> )
	Commission de programme en histoire ( <a href="#">HIST</a> )
	Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes ( <a href="#">LAFR</a> )
	Commission de programme en linguistique ( <a href="#">LING</a> )
	Commission de programme en langues et lettres modernes ( <a href="#">LMOD</a> )
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ( <a href="#">LSTI</a> )
	Commission de programme en communication multilingue ( <a href="#">MULT</a> )
	Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ( <a href="#">ROM</a> )
Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication ( <a href="#">STIC</a> )	
Commission de programme en arts du spectacle ( <a href="#">THEA</a> )	

Responsable académique du programme : [Claude Obsomer](#)

## Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)